Programme Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027

Ordre du jour - Annexe 1 - Liste des opérations programmées actions 1 à 44

Comité de programmation du 16/05/2024

Objectif stratégique	Axe d'intervention	Objectif spécifique	Action DOMO	N° PDA	Porteur de projets	Libellé opération	Avis instructeur – Avis	Avis instructeur – Motivation
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.2 - Favoriser les énergies renouvelables conformément à la directive (UE) 2018/2001, y compris les critères de durabilité qui y sont énoncés	19-Soutien à l'animation, à la connaissance, à l'observation, aux études et aux projets ENR	00029352	LE CHATEAU DU SOLLIER	Création d'une installation de chauffage par géothermie et de climatisation pour un ensemble de 4 bâtiments	Favorable	L'opération est éligible à l'action 19 « Soutien à l'animation, la connaissance, l'observation, les études et les projets ENR par le développement et la pérennisation des filières de production d'énergie thermique et de biogaz ou de cogénération » dans la mesure où le porteur fait partie des bénéficiaires potentiels (entreprise). Également, l'opération répond aux critères d'éligibilité (production de chaleur) et elle répond aux critères de sélection (promouvoir des énergies renouvelables adaptées et efficaces, des opérations de remplacement de la production existante utilisant une énergie fossile par une production de chaleur ou de froid renouvelable). L'opération est avant tout à visée communale, néanmoins l'aspect site démonstrateur implique un rayonnement à minima départemental de l'opération. L'effet levier attendu pour la commune est important (464 000,00 € de montant UE soit 49,95 % du CTE) et contribue à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur RCR29 « Emissions estimées de gaz à effet de serre » dont la valeur prévisionnelle de l'opération est 26 tonnes de CO2eq / an.
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.1 - Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	2-Projets de recherche et d'innovation dans le cadre des domaines de spécialisation	00012066	CNRS	EXPOSOME&INFLAM	Favorable	L'opération participe aux objectifs du PO FEDER/FSE+ 2021-2027 et plus particulièrement à l'objectif spécifique « Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe ». En effet, le projet est pleinement éligible à l'action 2 « Projets de recherche et d'innovation dans le cadre des domaines prioritaires de spécialisation ». Le projet impacte plus particulièrement le DPS 2 « De l'innovation thérapeutique à la transformation industrielle pour filière du médicament » sur la chaine de valeur « Service à la Pharmacie », et en particulier au niveau « Service R&D et tests ». Le CNRS est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) éligible à l'action 2 et l'opération est éligible également au regard des critères de sélection de la fiche action (tels que contribution à la structuration de la recherche dans le DPS concerné, démonstration de l'impact socio-économique potentiel sur le territoire régional). L'opération aura un fort impact au niveau régional et au-delà notamment via l'implication d'entreprises régionales et des retombées en termes d'avancées scientifiques sur la thématique de l'exposome. L'opération aura un effet levier important (996 507,96 € de montant UE soit 59,63 % du CTE) et contribuera à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur RCO08 « Valeur nominale des équipements pour la recherche et l'innovation » dont la valeur prévisionnelle de l'opération est 239 610,51 € soit 1,20 % de la cible 2029.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.7- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00012708	SMAR LOIR 28	Cellule d'Animation 28 2023-2025	Favorable	L'animation du CT du SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT ETRESTAURATION DU BASSIN DU LOIR EN EURE ETLOIR (SMAR LOIR 28) 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.1 - Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	3-Mesure horizontale de la SRI-SI pour le soutien à l'intégration de l'innovation dans les entreprises, de structuration et de mise en réseau de la recherche et animation des écosystème d'innovation des domaines prioritaires de spécialisation	00029435	CRESITT INDUSTRIE	Diffusion technologique thématique électronique 2024-2026	Favorable	L'opération est éligible à l'action 3 « Mesure horizontale de la SRI-SI : soutien à l'intégration de l'innovation dans les entreprises, structuration et mise en réseau de la recherche, animation des écosystème d'innovation des domaines prioritaires de spécialisation » dans la mesure où le porteur fait partie des bénéficiaires potentiels (associations). Également, l'opération répond aux critères d'éligibilité (actions de diffusion des connaissances scientifiques et techniques et actions en faveur du transfert et de la valorisation vers les entreprises) et elle répond aux critères de sélection (professionnalisme et qualité de l'accompagnement et de l'animation, capacité à créer des liens entre sciences et industries, capacité à favoriser le transfert et la valorisation des technologies vers les entreprises, capacité à promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle, lien avec les DPS et la SRI-SI). L'effet levier attendu est important (398 849,36 € de montant UE soit 45,38 % du CTE) et contribue à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur RCO04 « Entreprises bénéficiant d'un soutien non financier » dont la valeur prévisionnelle de l'opération est 120.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.7- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00022992	Syndicat Mixte d'Aménagement Brenne-Creuse-Anglin-Claise	Animation 2023-2025 du CT Creuse	Favorable	L'animation du CT des bassins versants de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise. 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.7- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00013001	SIAB3A	Animation Contrat Territorial Auron-Airain 2023-2025	Favorable	L'animation du CT du bassin versant du Fouzon 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.7- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00013260	Communauté d'agglomération Territoires vendômois	Animation du contrat territorial Loir Médian et affluents - Années 2023 à 2025	Favorable	L'animation du CT de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRES VENDOMOIS (Vendôme,41106, dans le département de Loir-et-Cher) 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.7- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00014763	Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin de la Bouzanne	Animation 2023-2025 du Contrat Territorial Milieux Aquatiques de la Bouzanne	Favorable	L'animation du CT du bassin versant de la Bouzanne 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.7- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00015056	Syndicat mixte d'Aménagement du bassin de la Sauldre	Animation CTMA 2023-2025	Favorable	L'animation du CT du bassin de la Sauldre 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.7- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution	25-Reconquête de la biodiversité remarquable et ordinaire	00017865	PETR Centre-Cher	Animation de la mission Biodiversité du PETR Centre Cher	Favorable	Le projet, porté par le PETR Centre-Cher, consiste à une mission d'animation au titre de la préservation de la biodiversité et des habitats. Ce projet est éligible à l'action 25 du FEDER 21-27
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.7- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00013116	COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUCE VAL DE LOIRE	TECHNICIENS DE RIVIERE 2023-2025	Favorable	L'animation du CT du bassin versant de la Tronne 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.7- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00022245	Syndicat Mixte du Bassin de la Brenne	Animation du contrat territorial 2023-2025	Favorable	L'animation du CT du bassin de la Brenne 2023-2025 est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.

Avis des tiers experts

N° PDA	Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation
00029352	DETE - C. GUYONNET avis reçu le 11/04/2024	Favorable	Avis favorable.						
00012066	DERSTT - P. LOISEAU DUBOSC Avis reçu le 26/04/2024	Favorable	Le dossier de financement est cohérent avec le préprojet sur lequel la DESRTT avait donné un préavis favorable et nous le maintenons.	DE - T. LE GALLO Avis reçu le 03/05/2024	Favorable	Au regard du porteur de projet, à savoir un laboratoire de recherche, la direction de l'économie s'appuie sur l'expertise de la DESRTT et s'inscrit donc dans la continuité de l'avis formulé par la DESRTT quant à l'opportunité de financer le CNRS. D'autant plus, que nous notons que ce projet qui s'inscrit dans un DPS de la Région et qui répond à des enjeux sociétaux forts autour de la « santé environnementale ». En complément, nous tenons tout de même à préciser que les entreprises citées dans le programme sont bien connues de notre direction puisqu'elles ont déjà été financées au titre des dispositifs CAP (un programme est en cours d'achèvement pour Key Obs) et qu'une nouvelle rencontre est prévue avec le dirigeant (Fabrice Trovero) quant à la possibilité de financer un projet collaboratif (France 2030 Régionalisé) impliquant les deux sociétés KEY-OBS et ARTIMMUNE ainsi que l'université de Tours Dans ce cadre, nous les interrogerons sur la complémentarité ou non de leurs projets avec celui présenté par le CNRS.	DRARI- S. CORDIER Avis demandé le 16/04/2024		
00012708	Karine RETIF DETE								
00029435	DE - T. LE GALLO Avis demandé le 29/04/2024			DRARI Avis demandé le 29/04/2024			DREETS Avis reçu le 03/05/2024	Favorable	Nous n'avons pas d'observation particulière sur ce dossier et émettons en conséquence un avis favorable.
00022992	Karine RETIF DETE								
00013001	Karine RETIF DETE								
00013260	Karine RETIF DETE								
00014763	Karine RETIF DETE								
00015056	Karine RETIF DETE								
00017865	DUCARRE Olivier DETE avis du 29/04/2024	Favorable	Ce dossier de demande de subvention déposé par le PETR Centre-Cher auprès de la Région Centre-Val de Loire porte sur le cofinancement d'un ETP en charge de la politique biodiversité sur le territoire du pôle d'équilibre territorial et rural ; soit 99 communes du département du Cher. La mission principale du chargé de mission porte sur la poursuite de l'opération « plantez le décor » qui est une opération groupée de plantations de haies bocagères. Les autres missions réalisées par le chargé de mission du PETR (intégration TVB dans SCoT, animation réseau local) sont également pertinentes et complémentaires à l'opération de plantation de haies. La plantation d'essences végétales génétiquement adaptées va permettre de restaurer les fonctionnalités écologiques de secteurs dégradés. L'opération doit permettre de conforter les continuités écologiques par la structuration et le confortement d'un réseau de haies bocagères ; notamment sur des secteurs définis comme « prioritaires » pour la ressource en eau et soumis à des pollutions diffuses d'origine agricole. La plus-value de l'opération porte sur l'accompagnement et la formation des bénéficiaires des plants pour apprendre à gérer de manière durable les haies et le bocage. Cette opération s'inscrit réellement comme un plan « bocage ». L'opération répond à ce titre aux critères de sélection de la mesure 25 du FEDER Centre-Val de Loire pour la période 2021-2027. Le territoire concerné est couvert partiellement par les sous-trames écologiques prioritaires du SRADDET Centre-Val de Loire ; ce qui le rend éligible. Cette opération répond aux objectifs biodiversité du SRADDET Centre-Val de Loire et à la Stratégie régionale biodiversité Centre-Val de Loire en permettant le maintien et la reconquête de la biodiversité et l'amélioration des continuités écologiques. L'avis de la DETE est favorable.						
00013116	Karine RETIF DETE								
00022245	Karine RETIF DETE								

Informations budgétaires, coût total éligible et financements proposés

N° PDA	Section	Imputation	Coût total éligible – Montant	HT/TTC	Union européenne – FEDER Montant	%	FSE+ Montant	%	Dépenses publiques nationales – Région CVL Montant	%	Autres régions Montant	%	Etat Montant	%	AELB Montant	%	Département Montant	%	Commune Montant	%	EPCI Montant	%	Autres publics Montant	%	Autofinancement public Montant	%	Dépenses privées – Fonds privés Montant	%	Autofinancement privé Montant	%
00029352	Investissement	9005-052-2045-21952-081	928 854,29 €	HT	464 000,00 €	49,95%																	139 720,00 €	15,04%					325 134,29 €	35,00%
00012066	Investissement	9005-052-2045-21901-081	1 671 027,92 €	HT	996 507,96 €	59,63%			220265,1	13,18%			321887,48	19,26%									24541,37	1,47%	93211,94	5,58%	14614,07	0,87%		
00012708	Fonctionnement	21919	**817 692,40**	TTC	163 538,48 €	20,00%									419829	51,34%									234324,92	28,66%				
00029435	Fonctionnement	9305-052-65748-21962-081	878 849,36 €	TTC	398 849,36 €	45,38%			230000	26,17%			250000	28,45%																
00022992	Fonctionnement	21919	583 520,00 €	TTC	116 704,00 €	20,00%									296 700,00 €	50,85%									170 116,00 €	29,15%				
00013001	Fonctionnement	21919	430 500,00 €	TTC	86 100,00 €	20,00%									209 700,00 €	48,71%									134 700,00 €	31,29%				
00013260	Fonctionnement	21919	760 200,00 €	TTC	152 040,00 €	20,00%									406 500,00 €	53,47%									201 660,00 €	26,53%				
00014763	Fonctionnement	21919	177 380,00 €	TTC	35 476,00 €	20,00%									97 620,00 €	55,03%									44 284,00 €	24,97%				
00015056	Fonctionnement	21919	312 781,00 €	TTC	62 556,20 €	20,00%									155 649,00 €	49,76%									94 575,00 €	30,24%				
00017865	Fonctionnement	21922	172 907,00 €	TTC	103 744,20 €	60,00%																			69 162,80 €	40,00%				
00013116	Fonctionnement	21919	189 033,96 €	TTC	37 806,79 €	20,00%									106 824,00 €	56,51%									44 403,17 €	23,49%				
00022245	Fonctionnement	21919	289 800,00 €	TTC	57 960,00 €	20,00%									160 200,00 €	55,28%									71 640,00 €	24,72%				

Indicateurs du cadre de performance et descriptif de l'opération

N° PDA	Réalisation	Résultat	Descriptif de l'opération
00029352	RCO22: 0,133	RCR29: 26 RCR31: 161 RCR32:0,03	L'opération est portée par la SCI Le Château du Sollier. Le Château du Sollier est situé à Le Subdray dans le Cher. Le projet vise à réaliser le raccordement de 4 bâtiments à une production de chauffage décentralisée, assurée par une géothermie sur sondes verticales assistée par pompe à chaleur. Le projet consiste en l'implantation de 1800m de sondes (création de deux champs de sondes indépendants) et l'installation de 4 pompes à chaleur géothermique. L'opération aura un rayonnement national.
00012066	RCO01 : 0 RCO04 : 3 RCO07 : 0 RCO08 : 239610,51	SR01 : 0	L'opération EXPOSOME&INFLAM est portée par le CNRS, délégation Centre Limousin Poitou Charente et plus particulièrement le laboratoire INEM localisé à Orléans. Les enjeux de Santé-Environnement sont au cœur des préoccupations des citoyens. Dans cette optique, il est indispensable de mieux comprendre les effets sur la santé des différentes substances auxquelles sont soumis les organismes/personnes, et notamment la pollution environnementale aérienne (par exemple l'ozone, les microparticules de diesel, les microplastiques) ou intérieure (fumée de cigarette, solvants, détergents), l'augmentation des allergènes liés au changement climatique, les infections notamment émergentes, les pesticides ou les médicaments, ou notre mode de vie (alimentation pauvre/riche en fibre). L'ensemble de ces facteurs constitue notre 'exposome', lequel engendre des effets directs sur notre santé ou indirects en affectant notre communauté microbienne (bactéries, champignons) présente chez tous les organismes et acteur essentiel de notre équilibre, regroupé sous le terme de microbiote (au niveau de la peau, des intestins, du poumon…). Une conséquence commune de l'exposome d'un individu peut être une réponse inflammatoire au niveau respiratoire, mais aussi cutané, neurologique et intestinal, ou encore une réponse inadaptée lors d'une infection. C'est l'objet du projet Exposome Inflam. L'opération aura un rayonnement régional fort via le transfert des savoir-faire vers des entreprises locales (Artimmune, Key-Obs, Agro-Bio). L'INEM a une interaction de longue date avec les entreprises Artimmune et Key-Obs, notamment dans le cadre du laboratoire commun ArtInem inauguré en 2018. Le projet Exposome Inflam permettra à ces acteurs privés locaux de se maintenir à un très haut degré d'innovation et de modernité en élargissant leurs offres de prestations en recherche préclinique, dans ce nouveau contexte de Santé-Environnement One Health. Néanmoins, une opération de recherche de la sorte ambitionne un rayonnement national et international notamment via les entreprises partenaires.
00012708	SO04= 12	SR04= 1	Les actions principales sont de restauration hydromorphologiques,préservation et restauration des milieux humides, suivi des cours d'eau, communication, animation et gouvernance.
00029435	RCO01: 0 RCO04:0 RC005:0 RC007:0 ces indicateurs sont consolidés, pour tous les porteurs de l'action 3, par DEV'UP. Inscrire des valeurs consisterait en un double compte. Les valeurs retenues sont de 0.	RCR05:0 ces indicateurs sont consolidés, pour tous les porteurs de l'action 3, par DEV'UP. Inscrire des valeurs consisterait en un double compte. Les valeurs retenues sont de 0.	Le CRESITT Industrie est une structure experte en électronique labellisée CRT depuis 2007. La labellisation CRT a été renouvelée pour 5 ans en 2021. Le projet de diffusion technologique 2024-2026 du CRESITT fait partie intégrante de la mission d'intérêt général du CRESITT, visant à accroitre l'intégration de nouvelles technologies émergente dans les process et offres de services des entreprises régionales. Il est composé, sur l'ensemble du territoire régional : - D'actions récurrentes liées à la mission d'intérêt général du CRT CRESITT : Aiguillages et mises en relation, visites d'entreprises, conseils de premier niveau, participation à des projets ou actions à caractère régional : participation au réseau des développeurs, aux pôles de compétitivité régionaux (S2E2, Dream, Polymeris), groupe de travail du GIP Recia, événements régionaux, soutien à Polytech Orléans et école IoT, participation au cluster HealthCare Loire Valley, montage de projets AMI territoriaux (AgreenTech Valley et Métropole Orléans), participation à l'ARD MATEX et notamment au club des industriels, … - De deux séminaires technologiques par an (en 2024, les sujets traités seront « Innovations pour l'industrie » et « Alimentation des systèmes embarqués ») - De Veille technologique, avec un focus sur deux thématiques par an (en 2024, les thématiques seront « Technologies électroniques pour le calcul quantique » & « Electronique et biomimétisme ») - D'une action « Industrie du futur » et Diffusion Technologique du FabLab / Industry Lab - D'une action structurante concernant le suivi de la certification ISO9001 Le CRESITT est localisé à Orléans et l'opération aura un rayonnement régional.
00022992	SO04= 9	SR04= 1	Les actions principales sont de rétablissement de la continuité écologique, animation, communication, mise en défens des berges, suivi de la qualité des masses d'eau et restauration du lit mineur par différentes techniques de recharge minérales.
00013001	SO04= 6	SR04= 1	Les actions principales ont pour but de : - restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau ; - restaurer la continuité écologique ; - restaurer les têtes de bassin versant ; - assurer une veille et une gestion des espè
00013260	SO04= 12	SR04= 2	Les actions principales sont d'amélioration de la fonctionnalité des cours d'eau et des milieux humides, amélioration de la qualité de l'eau, amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau et l'instauration d'une gouvernance et d'une communication efficace.
00014763	SO04= 3	SR04= 1	Les actions principales sont de restauration, des travaux du CTMA sur la masse d'eau Gourdon et d'un étude avant projet définitif de continuité écologique sur le plan communal.
00015056	SO04= 6	SR04= 1	Les actions principales sont de restauration de la morphologie de l'eau, la continuité écologique sur le Sauldre, les zones humides et lutter contre les espèces invasives.
00017865	RC038= 2,7hec	SR05= 20	Plusieurs missions : 1. Piloter l'opération « Plantez le Décor » sur le territoire du PETR Centre-Cher 2. Animer le comité de pilotage Trame Verte et Bleue du PETR Centre-Cher, associant des référents élus et techniques des 6 intercommunalités qui composent son périmètre, en lien avec les différents partenaires locaux (syndicats de rivières, SAGE, Fédération de Chasse ; APNE…) participer aux suivis des différentes études et démarches qui nécessitent sa participation (Concert'eau, études TVB locales…) et relayer les objectifs régionaux en matière de préservation et de restauration de la biodiversité. 3. Assurer l'organisation des rencontres biodiversité du PETR Centre-Cher, en synergie avec les différents partenaires, sur le modèle de celles réalisées à Bourges en 2019 et à Vierzon en 2022 4. Assurer la prise en compte des enjeux et des objectifs de la TVB dans les différentes missions du PETR Centre-Cher, en lien avec les autres chargé.e.s de missions de la structure : o Aménagement du territoire, à travers le suivi des volets biodiversité des documents de planification du PETR et autres documents de planification intercommunale o Santé, au travers l'animation d'actions transversales en lien avec le Contrat Local de Santé, de sensibilisation à l'urbanisme favorable à la santé, aux solutions fondées sur la nature, aux questions de lutte contre les plantes allergènes o Contractualisation / Développement territorial : Accompagner sur un plan technique les porteurs de projets en faveur de la biodiversité notamment en vue de l'obtention des financements au titre du CRST du PETR o Alimentation, en lien avec le Projet Alimentaire Territorial actuellement porté par le PETR Centre-Cher
00013116	SO04= 4,8	SR04= 1	Les actions principales sont : - Diagnostic des pollutions diffuses - Travaux de restauration morphologique de la rivière - Travaux de restauration de la continuité piscicole et sédimentaire de la rivière - Suivi de l'évolution de la qualité du milieu naturel - Animation du contrat et communication grand public
00022245	SO04= 4,5	SR04= 1	Les actions ont été prévues sur la base des constats liés au bilan du premier contrat 2017-2021. Les actions principales sont de réaliser un approche individuelle pour améliorer la connaissances des pratiques, maintien des systèmes ou le développement de pratiques résilientes telles que portées par l'agriculture biologique.

Objectif stratégique	Axe d'intervention	Objectif spécifique	Action DOMO	N° PDA	Porteur de projets	Libellé opération	Avis instructeur		Avis des tiers experts								
									Dénomination du tiers			Dénomination du tiers			Dénomination du tiers		
							Avis	Motivation	Nom du tiers	Avis	Motivation	Nom du tiers	Avis	Motivation	Nom du tiers	Avis	Motivation
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.7- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	16282	Syndicat des Bassins du Négron et du Saint Mexme	Animation 2023-2025	Favorable	L'animation des CTs des bassins du Négron et du Saint-Mexme Vienne aval et affluents 2023-2025 et 2024-2026 du SBNM est la condition première pour la réussite de la mise en place et de l'exécution des actions des CTs. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27.	Karine RETIF DETE								
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre	14-Soutien aux actions d'accompagnement vers la transition écologique et aides à la conversion écologique de l'activité économique	00028856	CCI REGION CENTRE-VAL DE LOIRE	Programme transition écologique 2023-2025	Favorable	L'opération est éligible à l'action 14 « Soutien aux actions d'accompagnement vers la transition écologique et aides à la conversion écologique de l'activité économique » dans la mesure où le porteur fait partie des bénéficiaires potentiels (chambre consulaire). Également, l'opération répond aux critères d'éligibilité et elle répond aux critères de sélection (accompagnement des entreprises dans la transition écologique). L'opération est à visée régionale du fait du rayonnement de la CCI Centre-Val de Loire et de l'implication des 6 chambres consulaires. L'effet levier attendu pour l'entreprise est important (496 532,99 € de montant UE soit 60 % du CTE) et contribue à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur RCO01 « Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont : micro, petites, moyennes, grandes)» dont la valeur prévisionnelle de l'opération est 300.	DE - S. DECANTON Avis reçu le 30/04/2024	Favorable	Avis favorable.						
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.7- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution	24-Soutenir le déploiement d'opérations favorables à un urbanisme durable	00017084	Commune de Sancerre	Renaissance des quartiers de Sancerre	Favorable	Avis favorable pour cette opération portée par la commune de Sancerre consistant en l'aménagement des places de la Panneterie, Saint-Père, du Puits du Marché, du Connétable et des rues permettant de les desservir, afin de permettre le rafraîchissement de l'espace public et la lutte contre les îlots de chaleur, dans une perspective d'urbanisme durable, répondant ainsi par ses actions et ses objectifs au Programme FEDER-FSE+ 2021-2027, mais aussi aux critères énoncés sous l'action 24 « Soutenir le déploiement d'opérations favorables à un urbanisme durable » du DOMO. Le porteur répond également aux critères d'éligibilité de cette même fiche. Cette opération mobilisant 11,01% de la maquette financière de l'action, elle est réputée avoir un effet levier suffisant, aussi bien en termes financier qu'en terme de performance.	I. VALMAGGIA / C. VALLEE		Avis sollicité						

N° PDA	Informations budgétaires		Coût total éligible		Financements proposés																							
					Union européenne				Dépenses publiques nationales																Dépenses privées			
					FEDER		FSE+		Région CVL		Autres régions		Etat		AELB		Département		Commune		EPCI		Autres publics		Autofinancement public		Fonds privés		Autofinancement privé	
	Section	Imputation	Montant	HT/TTC	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
16282	Fonctionnement	21919	138 600,00 €	TTC	27 720,00 €	20,00%									92 592,00 €	66,81%									18 288,00 €	13,19%				
00028856	Fonctionnement	9305-052-657363-21908-081	827 554,99 €	HT	496 532,99 €	60,00%																							331 022,00 €	40,00%
00017084	Investissement	9005-052-2045-21921-081	2 021 348,37 €	HT	1 101 176,46 €	54,48%							684 520,84 €	33,86%	160 574,00 €	7,94%	75 077,07 €	3,71%												

N° PDA	Indicateurs du cadre de performance		Descriptif de l'opération
	Réalisation	Résultat	
16282	SO04= 3	SR04= 1	Les actions principales sont de réaliser des améliorations, préservations, restaurations, études et suivi afin d'atteindre l'amélioration de la qualité d'eau des bassins du Négron et du Saint-Mexme Vienne aval et affluents.
00028856	RCO01: 300 RCO02: non pertinent RCO04: 300	RCR02: non pertinent	L'opération est portée par la CCI Centre-Val de Loire dont le siège se situe à Orléans. L'opération porte sur un programme de Transition écologique qui a pour objectif la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises de la région Centre-Val de Loire dans leur transition écologique. Le réseau de CCI – Centre Val de Loire s'engage activement pour sensibiliser les entreprises, mais aussi pour les accompagner dans l'évaluation de leur situation et le passage à l'action concrète dans le cadre de cette opération. L'opération a un rayonnement régional et vise chacun des 6 départements.
00017084	RCO26 : 0,92 RCO38 : 0,92 RCO74 : 1340 RCO75 : 1	SR05 : 1	La commune de Sancerre est engagée dans la revitalisation de son centre-ville depuis 2014 en intégrant le plan national en faveur des nouveaux espaces protégés. Elle rejoint par la suite le programme Petite Ville de Demain et signe la première convention ORT du département du Cher. Dans son grand projet de revitalisation globale « Renaissance des quartiers de Sancerre », la ville a pour objectif le réaménagement urbain du centre-ancien et de son hameau d'Amigny. Les aménagements de surface doivent prendre en considération les attentes d'une ville plus intelligente et résiliente, en accord avec les pratiques actuelles et un urbanisme durable. Le projet est conçu pour accompagner l'adaptation au changement climatique (suppression des revêtements imperméables, végétalisation, ruissellement des eaux, circulation durable, stationnement et déplacements doux). Suite à la réalisation d'un diagnostic ciblé de l'observation des ICU, les aménagements contribueront à la réduction des îlots de chaleur urbain. La ville est accompagnée par un groupement unissant les compétences de paysagiste / urbaniste, spécialiste VRD et architecte du patrimoine.